

# **PECHE – POLITIQUE EUROPEENNE**

**GROUPE DES ELUS COMMUNISTES**

---

**Conseil régional  
Réunion des 7 et 8 octobre 2004**

## **Intervention de Sophie Lemoine Fonds européen pour la pêche**

Monsieur le Président,  
Cher-es collègues,

La pêche représente un enjeu fort pour notre région, tant du point de vue économique que culturel.

La Région entend se donner les moyens d'une véritable ambition maritime. On serait tenté de dire qu'il est temps. Si les tendances actuelles ne sont pas inversées, la pêche risque bien à court terme de disparaître.

Monsieur le Président, vous nous annoncez des « Assises de la pêche et de l'aquaculture » en 2005 pour poursuivre la concertation. Nous pensons que c'est une bonne démarche. Sur un sujet aussi important et complexe, toutes les idées sont bonnes à prendre.

Cela dit, la Région n'a qu'un budget limité. Or, au plan national, il n'est pas certain que la pêche soit une priorité dans le contexte budgétaire actuel.

Quant au fonds européen, il s'élève à 4,9 milliards contre 3,7 milliards précédemment, mais à répartir sur l'Europe élargie. Que restera-t-il pour la Bretagne ?

Le document annonce quatre objectifs.

Le premier : restaurer la ressource.

En effet, sans poissons, il n'y a pas de pêcheurs.

Argument majeur des politiques européennes, depuis de nombreuses années, avec la mise en place des quotas, la nécessité de gérer la ressource est aujourd'hui une idée partagée.

Contrairement à ce que d'aucuns prétendent, les pêcheurs sont non seulement prêts à entendre cette préoccupation, mais ils s'investissent. Sans doute d'ailleurs faut-il donner plus de moyens à leurs représentants, notamment le Comité Régional des Pêches.

Depuis quelques temps, un vrai travail en commun s'est construit avec les scientifiques, notamment pour la mise au point des engins sélectifs.

Il s'agit, comme l'indique le rapport, de trouver des alternatives aux sorties de flotte. Casser les bateaux pour gérer la ressource, cette stratégie n'a pas fait la preuve de son efficacité.

Au contraire. En Bretagne, la moitié des bateaux a disparu en vingt ans. Fragilisant les ports, l'activité et l'emploi sur le littoral, pour quel résultat ?

Pour s'en sortir, face à des coûts d'investissement de plus en plus lourds, les bateaux ont pêché plus, sur un temps plus long. L'effort de pêche n'a pas diminué.

Il faut donc trouver d'autres solutions. Le rapport propose la mise en place d'outils de régulation du droit d'accès aux ressources.

Des outils de gestion de la ressource existent déjà, comme les licences de pêche. Ce système fonctionne bien depuis quelques années pour la coquille. D'autres idées venant de pêcheurs mériteraient d'être étudiées, comme la faisabilité de quotas individuels, qui ne pourraient pas être transférables, mais gérés collectivement afin d'éviter leur appropriation par quelques uns.

Toujours en lien avec les scientifiques, il serait intéressant de pousser plus loin l'analyse sur les repos biologiques.

Nous devons porter fortement ces alternatives à de nouvelles sorties de flotte, inacceptables pour notre région.

#### Deuxième objectif : Consolider la situation des entreprises

Le coût des navires, y compris d'occasion, atteint des montants tels que pour un jeune qui souhaite devenir patron pêcheur, cela devient impossible. L'interdiction des aides publiques à la construction fin 2004 risque d'aggraver encore cette situation. Nous avons raison de demander que soient éligibles au FEP d'autres investissements, pour aider au renouvellement et à la modernisation de la flottille.

D'autres aspects sont à prendre en compte au vu de la situation des navires.

La question du prix du gasoil, qui est particulièrement d'actualité, devient cruciale. Nous soutenons les demandes des pêcheurs d'obtenir des aides immédiates plus fortes. Par ailleurs des économies d'énergie peuvent être encore réalisées, mais cela risque d'être insuffisant. L'idée du comité régional des pêches de travailler avec les agriculteurs sur un carburant vert est intéressante.

Enfin, toute démarche visant à mutualiser les moyens, comme cela existe en agriculture, doit être soutenue.

#### Troisième objectif: Améliorer les conditions de travail et de sécurité

Ces dernières années, les marins ont payé un lourd tribut. La sécurité doit donc être une priorité.

L'amélioration des conditions de travail et de sécurité passe par le renouvellement et la modernisation de la flotte, mais aussi par la formation.

A ce propos d'ailleurs, la Région qui est là dans ses compétences, devrait engager un travail spécifique sur la formation.

L'attractivité du métier suppose notamment que les qualifications soient reconnues, pour éventuellement permettre au marin de changer de voie.

La création d'un Bac Pro en 2005 va dans le bon sens. Il serait intéressant qu'un BTS soit mis en place dans la foulée, pour permettre aux jeunes d'aller plus loin.

L'attractivité passe aussi par la rémunération, qu'une défiscalisation des revenus des pêcheurs pourrait améliorer.

Enfin, une communication beaucoup plus ambitieuse sur le métier de marin-pêcheur, susciterait sans doute des vocations.

Quatrième objectif : Mettre en œuvre une gestion intégrée de notre littoral dans une perspective de développement durable.

Dans sa proposition 11, le Conseil régional souhaite que le FEP permette une gestion régionale de la zone côtière. Cette gestion intégrée va dans le sens des préconisations du CESR, qui entend ainsi élaborer un processus qui réunit pouvoirs publics, société civile, scientifiques, décideurs, intérêts publics et privés pour une gestion concertée du littoral.

Cette préoccupation rejoint le débat autour du développement de l'aquaculture, qui ne peut être qu'un complément à la pêche. Il n'est pas question dans ce domaine de réitérer les erreurs du modèle intensif de production agricole.

Pour conclure, un effort particulier doit être fait pour la pêche artisanale, plus attachée au territoire que les grands armements. Car il ne s'agit pas seulement de garder un potentiel de pêche, mais de maintenir l'activité dans tous les ports le long du littoral breton.

Ces quelques remarques faites, nous considérons que le texte proposé est une bonne base de travail et de revendications. Nous souhaitons que ses propositions aboutissent.